Inst. roy. colon. belge
Biographie Coloniale Belge,
T. V, 1958, col. 786-787

SURMONT DE VOLSBERGHE *(Arthur-Henri-Marie-Ghislain)* (Baron), Sénateur (Gand 5.10.1837 — St-Denis-Westrem, 30.10.1906).

Après ses humanités au Collège Ste-Barbe à Gand, il continua ses études à l'Université catholique de Louvain. Fixé à Ypres dès 1865, membre du Conseil provincial de la Flandre occidentale et de la députation permanente depuis 1872, il fut élu sénateur catholique d'Ypres le 11 juin 1878. Nommé bourgmestre d'Ypres en 1891, il procéda dans cette ville à des réalisations hardies dans le domaine de l'urbanisation. Travailleur persévérant, d'une grande tolérance en matière politique, il prit part au sénat à tous les débats institués sur le terrain scolaire, participa à l'organisation de l'enseignement primaire (1879-1884-1895), à celle de l'enseignement moyen (1887) et à celle de l'enseignement supérieur et eut son mot à dire dans les questions d'ordre judiciaire (code rural et procédure pénale) et dans l'élaboration des lois fiscales, financières, ouvrières, électorales (1879, 1883, 1884, 1895). Quoique flamand dans l'âme et défenseur en toute occasion des revendications du peuple flamand, il refusa de voter une loi qui, par l'adoption de l'unilinguisme et l'emploi exclusif du flamand en Flandre, risquait à ses yeux de léser les intérêts du pays et des Flamands eux-mêmes.

Le 27 août 1895, lors de l'interpellation Janson dans l'affaire Stokes, Surmont de Volsberghe refusa son vote à l'ordre du jour, estimant que les faits en question ne relevaient pas du Gouvernement belge.

En dehors du domaine parlementaire, le baron Surmont de Volsberghe présidait la commission administrative de l'Institution royale de Messines et était membre effectif de la Société royale de Numismatique de Belgique.

Distinctions honorifiques : commandeur de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de St-Olaf (Norvège), chevalier de l'Ordre du Lion néerlandais, commandeur avec plaque de l'Ordre de Notre-Dame de la Conception de Villa Viçosa.

10 janvier 1952.
[J. J.] Marthe Coosemans.

Mouv. géogr., 1895, p. 233. — Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, p. 44. — *Le Sénat belge*, Schepens, Brux., 1897, p. 439.